



Regroupement familiale sur place

Par **gharib**, le **31/05/2018** à **12:02**

Bonjour,
Je viens de faire une demande de regroupement familiales sur place pour ma femme qui est arrivée en France fin 2017 avec un carte séjour "Jeune professionnel", sachant qu'on était mariés avant son arrivée en France.
Je veux savoir s'il vous plait c'est quoi mes chances que mon dossier soit accepté, surtout que je viens d'apprendre d'auprès des connaissance que le regroupement sur place est vraiment exceptionnel.
Et si possible, je veux savoir aussi , dans le cas d'un avis non favorable, est ce que j'aurai de chance si je ferai un recours ?
Pour info je répond à tous les critères nécessaires pour faire le RF (Carte de séjour plurannuel, Durée de séjour, Ressources financières , CDI , Logement ...)
Par avance merci.
Cordialement.